

Vendredi 9 juin

- 9 h Accueil des participants en présence de M. Lachenaud, Président du Conseil général du Val d'Oise, de M. Milleraud, Conseiller général et de Messieurs les Directeurs des hôpitaux de Pontoise et de Baumont-sur-Oise
- 10 h Travail en atelier
- 12 h 30 Déjeuner (sur place)
- 14 h 30 Reprise des ateliers
- 17 h 30 Départ pour la visite d'Auvers sur Oise
- 20 h 30 Soirée conviviale

Samedi 10 juin

- 9 h Assemblée Générale ordinaire de l'API
- 10 h Reprise du travail en séance plénière à 12 h 30

Lieu

Centre Hospitalier René Dubos

6 avenue Île de France - 95301 Pontoise

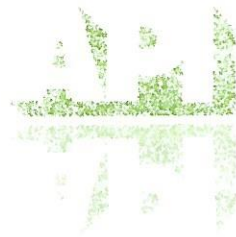
Accès : Autoroute A15, sortie Cergy Préfecture
RER A3, station Cergy Préfecture

La liste des hôtels vous sera adressée dès réception de votre bulletin d'inscription.

Pour tous renseignements : secrétariat du Dr Fiorina

Tél. : 34 24 98 89

XI^{èmes} journées Nationales



Cergy-Pontoise
9-10 juin 1995

Organisation locale : Dr Serge Fiorina

L'accès aux soins

Qu'en est-il, en 1995, des conditions de l'accès aux soins en pratique publique de pédopsychiatrie ?

Notre éthique de toujours a été la lutte contre l'exclusion de la folie ; n'avons-nous pas maintenant à répondre à un autre défi, celui de l'exclusion comme phénomène de Société.

L'accès aux soins pour nos patients, c'est un chemin qui leur est facilité ou non. Qu'en est-il de nos dispositifs de soins, en fonction des pathologies, des âges, ainsi que des différences géodémographiques des secteurs ?

La réalité ce sont de plus en plus d'enfants autistes sans réels soins, en permanence chez leurs parents, de plus en plus d'adolescents dans la rue, sans école, sans travail, dans le malaise le plus total, porte ouverte à toutes les dérives.

Comment nos dispositifs de soins accueillent-ils les enfants maltraités et leurs parents ?

Comment répondent-ils à l'urgence ?

Comment traiter toutes ces demandes tierces qui nous sont faites, évoquant de nombreux sujets en perdition, mais qui ne viennent pas à notre rencontre ?

L'accès aux soins, c'est aussi et surtout, pour les enfants et leur famille, un cheminement psychique.

Enfin, l'accès aux soins, c'est aussi le nôtre, c'est l'histoire d'une vocation et de ses origines.

Est-il permis de s'interroger sur ce qui, au plus vif de nous-mêmes, nous maintient aujourd'hui à notre poste, dans le service public ou tout simplement comme thérapeute ?

Ateliers

1

L'exclusion, effet de la déliaison des structures familiales et sociales : quels recours, quelles images y opposons-nous ?

.....

2

Maltraitance et abus sexuels : face aux violences, quels soins pouvons-nous proposer ?

.....

3

Du symptôme à la démarche de soins : cheminement des familles, place et importance du partenariat.

.....

4

Accessibilité aux pratiques pour les soignants : nos formations et leur transmission.